

Votants : 69

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 juin 2022

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT D'AGGLOMÉRATION FESTIVAL NOUVELLE(S) SCÈNE(S)

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sophie BOUTRIT, Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Noélie FERREIRA à Mélina TACHE, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Séverine VACHON à Philippe MAUFFREY, Florence Villes à Yvonne VACKER, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Rose-Marie NIETO, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Claude BOISSON, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Corinne RIVET BONNEAU.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 20 JUIN 2022

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT D'AGGLOMÉRATION FESTIVAL NOUVELLE(S) SCÈNE(S)

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Festival Nouvelle(s) Scène(s) présente un panorama novateur d'artistes émergents dans le domaine des musiques actuelles.

Son public provient de l'ensemble du territoire de l'agglomération, et au-delà.

L'inflexion donnée depuis 2018 par l'association éponyme en fait un évènement culturel porteur de rayonnement et de notoriété, participant de l'attractivité de notre territoire.

Etienne DAHO, Clara LUCIANI, Michka ASSAYAS (France Inter) sont autant de noms associés à ce festival.

Plusieurs médias nationaux sont désormais le relais de ce festival : Télévision (France 5 – émission Entrée Libre de Claire Chazal, France 3), Presse écrite nationale (Le Monde, Les Inrockuptibles, ...) et régionale (Nouvelle République, Courrier de l'Ouest, ...).

Le budget global prévisionnel de l'édition 2022 est de 140 000 € environ (hors valorisation en nature). La participation sollicitée auprès de la CAN est de 5 000€.

Afin de soutenir la reconnaissance nationale de cette manifestation, porteuse de notoriété et d'attractivité pour notre territoire, il vous est proposé d'accorder la subvention demandée de 5 000€ à l'association Nouvelle(s) Scène(s) au titre de l'exercice 2022 de ce festival.

Les crédits sont disponibles au Budget Prévisionnel 2022.

Ces moyens visent à financer le recours à des ressources de communication cohérentes avec le rayonnement visé (supports, programmes, conception visuelle, attaché de presse, ...).

Le partenariat de Niort Agglo se justifie par :

- le soutien financier à un évènement largement médiatisé contribuant au prestige culturel du territoire. Cet évènement fait l'objet d'une large publicité et est accessible à tous les habitants de l'agglomération.
- la production d'un projet visant à implanter l'évènement ou une partie de ses manifestations plus largement sur le territoire, en s'appuyant sur le réseau scolaire 1er et/ou 2nd degré à l'échéance 2023.

L'association s'engage en contrepartie, avant la fin de l'année 2022, à rendre compte à Niortagglomération des actions de communication menées et des références au Festival Nouvelle(s) Scène(s) générées dans les médias nationaux, régionaux et locaux.

L'association s'engage également à citer la participation de la Communauté d'Agglomération dans ses supports de communication.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 5 000€ à l'association Nouvelle(s) Scène(s) sur les crédits prévus au BP 2022,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document y afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 69

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué